

LES VIOLENCES, QUELQUES CHIFFRES



Jusqu'en 2020, **75% DES JEUNES SPORTIFS(VES) N'ONT JAMAIS ÉTÉ SENSIBILISÉS(ÉES)** sur le sujet des violences et agressions sexuelles....



ENTRE 2 ET 8% DES ATHLÈTES SERAIENT VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES dans le contexte sportif.



14 % DES ATHLÈTES PASSÉS(ÉES) PAR LES C.R.E.P.S. ont été agressés(ées) sexuellement.

IL Y A OBLIGATION DE SIGNALLEMENT SI SUSPICION.

3 ANS D'EMPRISONNEMENT SI NON DÉNONCIATION, pour toute personne qui a connaissance de faits sur une personne vulnérable...

C'est un délit...

Et si mineur **MOINS DE 15 ANS**, peine portée à **5 ANS**



LE DÉLAI DE PRESCRIPTION À ÉTÉ PORTÉ DE 20 À 30 ANS

Le point de départ du délai de prescription est fixé à la majorité

ET

SEUL UN JUGE PEUT PRONONCER LA PRESCRIPTION...



Au 1er juin 2020, **177 PERSONNES ISSUES DE 40 FÉDÉRATIONS SONT MISES EN CAUSE** pour des faits de violences sexuelles.

DANS 75% DES CAS, IL S'AGIT D'ACCUSATIONS LOURDES : VIOL OU AGRESSION.

POUR 50% DES INDIVIDUS, les faits reprochés remontent à une période antérieure à 2019.

A l'inverse, pour au moins 39 personnes, ils sont plus récents.